L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 AOUT 1882. | 55me Année.

Dufour, Denègre & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE 20 AOUT 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par N. V. Vinet, constable, à son entrepôt No 95 Passage de la Bourse, plusieurs assortiments de meubles et objets divers.

Par H. Starck, Cie, dans le sa d'encan, No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

La grande et la petite propriété en Louisiane.

Nécessité de l'établissement de petites fermes.

IV

Il existe, parmi nous, une manie assez générale, qui fait obstacle à bien des projets, empêche l'éclosion de bien des entreprises, et en fait pérdiciter bien d'autres qui semblaient avoir été fort habilement lancées: nous voulons parler de l'envie de faire grand.

S'agit-il de fonder une nouvelle industrie? vite une grande compagnie avec une mise de fonds difficile à réaliser, une multitude d'actions, que l'on ne place pas aisément, que prennent quelquefois certaines gens avec la résolution bien arrêtée de ne pas les payer, attendu qu'ils ne les ont achetées qu'avec l'intention bien fixe de les revendre à prime, quand elles arrivent à faire prime.

Veut-on fonder une fabrique? on s'amuse à lui élever un palais dont la construction absorbe les deux tiers des fonds disponibles, de telle sorte que, quand l'heure de la mise en opération a sonné, l'argent manque, et la manufacture est née boiteuse; elle marche quelque temps, puis, au moment où vous y pensez le moins, une crise a lieu qui la paralyse et la force à fermer ses ateliers.

Il en est de même pour l'immigration. Que de compagnies fondées dans le but de l'encourager, nous avons vues naître et mourir du jour au lendemain!

On convoque, à son de trompe, des meetings monstres. Que les personnes convoquées, même les plus intéressées à la réussite, y viennent ou n'y viennent pas, peu importe, puisque on s'y dit et s'y résout reste lettre morte.

Certaines personnes même voudraient voir arriver parmi nous des immigrants chargés de capitaux, de façon qu'ils puissent du jour au lendemain transformer de fond en comble le pays, et y jeter des millions de dollars. Erreur! Ces richards-là ne viendront pas, par la toute simple raison qu'ils n'ont pas besoin de se déplacer. Contentons-nous de recevoir les seuls immigrants possibles dans tous les pays du monde, les petites gens qui sont, après tout les meilleurs, parceque, accoutumés à vivre de peu, ils ne dévoreront pas ce qu'ils gagnent; et, si modestes que soient leurs bénéfices, ils auront toujours en tirer des économies qui leur permettront d'améliorer leurs terres, de grosir, quand ils le pourront, leur petite propriété et de se faire un fonds de réserve pour parer aux accidents et aux besoins éventuels.

Cette classe est éminemment utile, éminemment honnête, éminemment honorable, la plus utile, la plus honnête, la plus honorable du monde, le véritable fondement, la mère nourricière des sociétés.

Veut-on savoir à quels résultats étonnants arrive parmi nous l'immigrant européen, dont le travail intelligent et opiniâtre est doublé de l'esprit d'économie?

Il y avait, à la Nouvelle-Orléans, il y a de cela douze à quinze ans, un agent de placement, actif, habile, qui faisait d'assez nombreuses affaires avec les planteurs de nos campagnes, particulièrement avec ceux du Bayou Lafourche et des Attakapas. Il leur procurait des travailleurs; et comme à son honnêteté naturelle se joignait un esprit très développé de discernement, son choix était généralement bons, et il savait assez bien caser ses immigrants.

A quelques semaines d'intervalle, nous nous en souvenons encore, il lui arriva dans ses petits bureaux, trois paysans français, un normand, un alsacien et un lorrain; trois pères de famille. La femme, les enfants attendaient là-bas le mot d'ordre du chef de la famille pour aborder et régler les petites affaires de la maison au pays, toucher une somme considérable déposée chez le notaire du chef-lieu du canton, et s'embarquer ensuite pour l'Amérique.

Pour l'Amérique, entendons-nous bien, car il n'était pas bien sûr que nos deux ou trois paysans dussent se fixer en Louisiane. L'un d'eux, shrtout, avait beaucoup entendu parler du Texas, au pays où l'on était bien accueilli, où, ajoutait-il même, on vous est volontiers payé pour accepter des terres. Le Texas, on le voit, avait tu se faire au loin une excellente réputation.

On lui avait aussi beaucoup vanté un autre pays, le Kansas ou l'Arkansas, il ne savait pas bien le nom, mais il était, disait-on, infesté d'Indiens.

Il s'en méfait. Il y avait aussi le Missouri, l'Illinois; mais les terres y coûtaient cher, disait le normand; on y parlait trop l'allemand, faisait l'alsacien.

Quant à la Louisiane, on leur en avait dit tant et tant de mal dans les journaux: on devait être un pays de pestiférés. Et puis, l'un d'eux avait rencontré, dans son village, un Français de retour d'une [illegible] Le voisinage des noirs, suivant [illegible] Français, y gâtait la situation, [illegible] pas précisément parce que c'étaient des noirs—ce Français n'avait pas de préjugés—mais parce que leurs habitudes, leur façon de vivre et de se nourrir avaient accoutumé les propriétaires à négliger le confort de leurs employés.

Pas trop mal informés, on le voit, ces paysans tout frais débarqués, qui en [illegible], depuis leur arrivée de la veille, à leur deuxième ou troisième sortie dans la ville.

Evidemment, leurs préférences étaient pour le Texas. L'agent chercha à les détourner de leur projet. Ils n'étaient venus en Louisiane que parce que l'on y [illegible] pour s'y colonisar, pour [illegible] nous n'y fixer.

Trois ou quatre ans après, vous eussiez pu les rencontrer, de temps en temps, chez le même agent qui avait gagné leur confiance, et, après les avoir placés eux-mêmes, trouvait, de temps en temps, un bon placement à leurs économies—car ils étaient devenus propriétaires, parfaitement indépendants, et parfaitement à leur aise.

Il fallait voir à l'œuvre la famille de l'alsacien, par exemple. Nous ne pouvons parler que de celle-là pour avoir vu, de nos yeux vu, ce qu'elle savait faire. Tout le monde travaillait; la mère, une ménagère modèle, préparait les repas, tenait tout en bon ordre dans la maison, s'occupait du bétail et de la basse-cour; la fille, gentille enfant pleine de santé et d'activité, aidait la mère, se rendait fort utile, tout en passant plusieurs heures de la journée à s'instruire: elle était la lumière de la maison. A table, c'était elle qui résolvait les grandes questions d'histoire, de science, d'économie, et même de politique car il fallait bien que le père et ses deux grands fils s'occupassent de temps en temps de politique, puisqu'ils étaient devenus citoyens et tenaient à honneur de remplir leurs devoirs d'électeurs.

Mais quels travailleurs que ce père, qui avait la taille d'un géant et la solidité d'un chêne, que ses deux fils, deux forts gaillards, admirablement découplés, luttant d'énergie et d'activité avec le père A certaines époques de l'année, il se livrait entr'eux une sorte d'assaut du travail: c'était à qui abattrait le plus d'ouvrage.

Aussi, Dieu sait comme ils ont réussi!

Pendant plusieurs années, le père descendait en ville, suivant l'expression consacrée ici. Il arrivait chez l'agent, la poche bourrée de greenbacks; il venait placer ses économies. C'était une somme rondelette tantôt de mille, tantôt de douze cents, parfois même de quinze cents dollars. Il ne comprenait pas que quoi que ce fût pût rester oisif. Il fallait que son argent travaillât comme il travaillait lui-même.

Cette rude et noble famille d'alsaciens est relativement riche aujourd'hui; la fortune est parfaitement nette, parfaitement liquide; sur elle il ne pèse pas un dollar d'hypothèque.

Le vieux père et la vieille mère se reposent sur leurs lauriers de travailleurs. La fille a fait un beau mariage; c'est une grande dame doublée d'une admirable ménagère. L'un des fils est un excellent planteur: l'autre, qui s'est épris d'un bel amour pour le négoce est à la tête d'une de nos meilleures maisons de commerce.

Imaginez maintenant en Louisiane deux ou trois mille familles de ce genre, quel essor nouveau ne prendrait pas notre Etat!

Nous avons reçu, hier, le "Nashville Journal of Medecine and Surgery," édité par C. S. Brigge, M. D.

La réouverture des classes, à l'institution Curto, a lieu le lundi, 4 septembre.

Concert et fête à la Salle St-Louis.— Un grand concert vocal et instrumental, organisé sous les auspices des dames de la Nlle-Orléans, aura lieu à la Salle St Louis, samedi prochain. Il sera au profit des deux églises catholiques de cette localité. Il y aura en outre une danse du "May Pole," par vingt-quatre enfants, la Marche des Paysans et le Couronnement de la Rosière parmi l'eline.

La fête, pour laquelle il se fait depuis quelque temps de grands préparatifs, sera charmante. Les amateurs les plus distingués de notre ville, hommes et femmes, se feront entendre au concert.

La Salle St Louis possède en ce moment deux jolies églises consacrées au culte catholique; elles viennent d'être restaurées, et il s'agit de solder une partie des frais de réparation. Les dames de la Nlle-Orléans se sont promis d'acquitter cette dette, contractée principalement à leur intention, et elles adressent dans de but un public un appel auquel celui-ci s'empressera de répondre.

Musique nouvelle.— Nous devons à la gracieuseté de M. Philippe Werlein les premiers musical-se portant les titres suivants: "L'Espérance," paroles de Mlle A. B. musique de Ch. Mercier; "Pluie de Diamants," caprice pour piano, par J. Wackenthaler, "Le meilleur ami," chansonnette, paroles et musique d'Edmond L'Huillier; "Chanson Hongroise," pour piano, par Fred de Croze; "Un lièvre de Bigot," pour piano, par F. Bonnoville; et de la gracieuseté de M. Louis Grunewald, celles portant les titres suivants: "Nattitoche," valse pour piano, par Edouard Petzsch; "On a March Night," chant dédié à Mme Kielka Gerster par William Taubert; ainsi que son journal de mai que on se trouvent une ravissante valse, "Roses et Marguerites," et un morceau de chant "A Bird in Hand," paroles de Fred. E. Weatherly et musique de Joseph L. Roeckel.

Etoffes à prix réduits.— M. H. H. Adams vendra dès demain, à vils prix, toutes les étoffes de nouveau dont il n'a pu jusqu'ici se défaire. Il fait la vente de ces étoffes pour en commencer une autre: celle des étoffes d'automne.

Le Journal d'Iberie, du 19 août:

L'état sanitaire de la paroisse est satisfaisant.

—Cette semaine s'est passée sans pluie. Le coton en a profité. La zwillette va de l'avant. La récolte de cannes de notre paroisse ne peut pas être surpassée.

La Sentinelle de Thibodaux, Lne, du 19 août:

La récolte de cannes est dans de bonnes conditions; la pluie ne lui a pas fait du tort et surtout si le beau temps, comme on en a l'air, vient à lui succéder. En résumant et dans l'espoir que tout ira pour le mieux, les sucreries se réparent, et les appareils pour la fabrication du sucre sont, sur certaines habitations, améliorés.

Si le mauvais temps n'a pas encore eu d'effet sur la récolte de cannes, il n'en a pas été de même sur la récolte de riz. La coupe s'est faite dans des mauvaises conditions qu'on craint beaucoup que la qualité ne s'en trouve affectée. Il faut espérer qu'il n'en sera rien.

— A voir la rapidité avec laquelle les eaux du Bayou s'écoulent, il est à présumer que la navigation sera bientôt interdite aux bateaux qui ont l'habitude de naviguer sur ce cours d'eau. "Le "Belle of the Coast" a déjà cessé ses voyages jusqu'à Thibodaux pour s'arrêter à Donaldsonville. Il ne reste dans plus actuellement pour desservir le Bayou Lafourche jusqu'à Laurel Valley, que l'"Assomption." On nous annonce, comme chose positive, que la navigation du bayou sera inaugurée par un nouveau bateau, indépendant de la ligne actuelle. Si cet est le cas, il faut espérer que le nouveau venu sera encouragé par tous ceux qui aiment l'indépendance commerciale.

L'accès de patriotisme qui s'est emparé des opportunistes à la lecture de la dépêche Havas sur les condoléances du prince Hohenlohe, a été accueilli avec une véritable indignation—sincère celle-là—par la majorité des républicains, dit le *Courrier du Soir*.

Le parti gambettiste ne remue devant aucun moyen pour discréditer les représentants de la nation.

Aujourd'hui à entendre ces beaux messieurs de la "politique anglaise" la Chambre française obéit à M. de Bismarck.

Il est vrai que les imprudents interlocuteurs qui risquaient ces aphorismes ont été relevés par des députés que nous pourrions nommer, avec la dernière des vigueurs.

On n'est pas quand on professe l'anglophilie avec la rare outrecuidance qui caractérise le convive du prince de Galles qu'on peut se permettre de supposer le patriotisme de son voisin, et nous ne saillons rien d'odieux comme cette exploitation des sentiments les plus nobles par la plus pitoyable des coteries politiques.

En vérité, on dirait, que ces gens-là sont fous et cherchent comme à plaisir des procédés toujours nouveaux pour hâter leur condamnation.

Si c'est la leur but, ils ne pourraient mieux réussir. Et personne qui ne s'aveugle en face de pareilles comédies de ce soir!

"Nous ne savions pas que M. de Freycinet avait rendu à la France au prince de Hohenlohe dans un dîner à la moulin Rouge!"

Le Malakoff Bitter est mis beaucoup à la fois [illegible] par goût et parfaitement à la santé.

Nouvelles Télégraphiques.

Escarmouches en Egypte.

Le colonel Ewart a reçu l'autorisation de recruter un corps de cavaliers éclaireurs parmi les Bédouins restés fidèles. La garnison du fort de Hicks a tiré, lundi matin, quelques obus contre un régiment de cavalerie et deux régiments d'infanterie rebelles qui se sont aussitôt repliés.

Le fanatisme arabe.—Un arabe impliqué dans le massacre du 11 juin a été traduit devant le tribunal indigène. Il s'est reconnu coupable mais s'est déclaré prêt à recommencer si l'occasion s'en présentait.

L'Angleterre et le Canal de Suez.

Paris, 15 août.—M. Paul Leroy-Beaulieu dans le *Journal des Débats* dit aujourd'hui qu'il est de tout intérêt pour l'Angleterre d'agir avec modération dans la question du canal de Suez pour éviter de créer des précédents qui justifieraient les réclamations embrageuses des Américains à propos du canal de Panama.

Berlin, 12 août.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a reçu de Constantinople une dépêche annonçant que la Porte a rendu le gouverneur de la Syrie responsable du maintien de l'ordre dans cette province et qu'elle a autorisé le chef de gendarmerie à renforcer le corps privé sous ses ordres comme il le jugera convenable.

Le tunnel de la Manche.

Londres, 15 août.—Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, M. Chamberlain, président du Board of Trade, a dit que le gouvernement étudie en ce moment la question du tunnel de la Manche, afin de savoir si cette question doit être soumise à un *joint committee* lors de la prochaine session parlementaire. M. Chamberlain a demandé que le bill du tunnel soit rayé de l'ordre du jour, ce qui a été accordé.

Cettiwayo.

Londres, 15 août—Cettiwayo a eu un long entretien aujourd'hui avec le comte de Kimberley, secrétaire des colonies. L'entretien a roulé, croit-on, sur le établissement de l'ex-roi du Zululand.

M. Evelyn Ashley, sous-secrétaire des colonies, a dit aujourd'hui à la chambre des communes que le gouvernement avait décidé d'examiner si la restauration partielle du royaume du Zululand est compatible avec la sécurité de l'Angleterre.

Il a ajouté qu'aucune portion du territoire zoulou ne sera annexée à la Grande-Bretagne.

M. Ashley a en outre déclaré que la portion du territoire zoulou qui sera réservée aux chefs et aux guerriers opposés au rétablissement de Cettiwayo sera soumise à la surveillance de gardiens semblables à ceux imposés aux treize chefs actuels. Un résident anglais sera nommé. Le rétablissement de l'ancien système militaire ne sera pas autorisé.

Ce plan a été communiqué aujourd'hui à Cettiwayo.

La statue d'Arnold de Brescia.

Rome, 15 août.—La statue du moine Arnold de Brescia a été inaugurée hier à Brescia au milieu d'une foule enthousiaste. Le ministère y était représenté par MM. Zanardelli, Baccarini, Baccelli et Magliani. Des députations du sénat et de tous les grands corps de l'Etat étaient présentes.

Le capitaine Shaw.

Londres, 15 août.—Le capitaine Shaw chef du département du feu de Londres est parti hier de Liverpool par le steamer *Baltic*, se rendant en Amérique. Il se propose d'assister à la convention de Cincinnati.

Accident de chemin de fer.

Paris, 15 août.—Deux trains se sont rencontrés hier sur la ligne de Périgueux à Agen, entre les gares de Buisson et de Lorine. Il y a eu trois personnes tuées et six blessées.

Le Journal des Débats:

Quel que soit le nouveau Cabinet, il est difficile de croire désormais à la réalisation de réformes importantes et de quelque durée.

Ce qui se passe, depuis plus de trois mois, dans notre monde politique est le signe irrécusable de l'absence d'une majorité véritable, ayant des *leaders* reconnus et un programme nettement déterminé.

C'est à coup sur un des spectacles étranges de ce temps où les hommes supérieurs manquent, spectacle fait pour déconcerter les plus bienveillans esprits, que de voir combien on use, avec les meilleures intentions, tous les ressorts d'un gouvernement régulier.

Le jour n'est pas loin où le choix d'un Cabinet, ayant de l'autorité au dedans comme au dehors, sera d'autant plus difficile que le nombre des candidats se ressemblent tous, sera plus nombreux.

Comment des lors se mettre avec confiance à une œuvre de longue haleine? Comment refondre les institutions administratives, améliorer l'organisation judiciaire, toutes choses qui exigent de l'étude, du calme, de la maturité, une connaissance approfondie des droits des citoyens et de leurs intérêts, si l'on sait, chaque matin, à la merci de l'improvu d'une séance ou de la réussite d'une interpellation quelconque?

Alors même qu'après une défaite de rencontre un ministère ne se retirera pas, il n'en est pas moins affaibli et découragé.

Il sent qu'il ne peut plus compter sur ces dévouements qui permettent l'esprit de suite dans les affaires et sur ces désintéressements personnels qui créent les grands partis politiques.

Nous n'avons pas à rechercher aujourd'hui les causes de cet état des intelligences désorientées; ces causes sont plus faciles à expliquer qu'à justifier; et nous n'essayerons pas d'esquisser un tableau facile des divisions profondes qui paralysent la république. Quand on est, avant tout, attaché aux libertés de son pays, on ne se réjouit pas de ses faiblesses ou de ses aberrations. On cherche le moyen de relever les courages et d'utiliser les forces perdues.

Il n'appartient en effet à personne aujourd'hui de se poser en guérisseur souverain des maux dont nous souffrons. C'est à l'opinion publique seule qu'il faut s'en prendre. C'est à elle que revient le devoir d'avertir et de se plaindre. Tant qu'elle restera indifférente aux discussions de la tribune, tant qu'elle ne s'enflammera pas pour les questions de prépondérance nationale, tant qu'elle se détachera surtout des progrès de la liberté qui est le but suprême à atteindre, on ne devra pas s'étonner de la fréquence des crises ministérielles et de ce dégoût des idées générales sans lesquelles il n'y a pas de puissances ni sociétés.

C'est donc à réveiller et à éclairer l'opinion publique qu'il faut s'attacher. Nous avons bien des rancunes et des envies... La France tient en réserve des ressources ignorées de ceux mêmes qui ont à s'en servir. Elle a vu bien d'autres périls et elle a su les conjurer. Elle montrer ceux qui nous attendent est plus que nécessaire.

La dissolution étant, pour le moment, improbable, un message qui signalerait les vices d'une situation parlementaire dangereuse ne serait pas sans utilité. Tous, électeurs et élus, en feraient leur profit. C'est en effet le régime lui-même qui est en jeu.

Si l'affaiblissement de la France, si cette *diminutio capitis*, dont saigne le cœur de tout patriote, sont, hélas! une vérité indéniable, saurons-nous, du moins, dans notre recueillement, nous préparer à accomplir à l'intérieur notre mission? Au lieu de piétiner sur place, saurons-nous éclairer et guider la démocratie? Saurons-nous appliquer la raison et le bon sens à trouver des solutions libérales et justes pour les problèmes économiques et sociaux de notre époque tourmentée et malade? Cette tâche considérable et digne d'attirer toutes les hautes intelligences, d'où qu'elles viennent, sera-t-elle au dessus de nos forces?

Le régime parlementaire est le plus souple et le moins imparfait des instruments pour répondre les difficultés imposées par la transformation des idées et des besoins. Ne faisons pas pas instrument, le dernier qui nous reste! Cette crainte devrait être toujours présente et nous donner la sagesse. Mais il semble que les événemens soient à nos yeux des romans qui attachent et non des faits qui instruisent.

Affirmer chaque jour des principes ne suffit pas; encore ne faut-il pas les rendre inapplicables à force de mesquineries et d'absence d'esprit politique. La république a eu jusqu'à cette heure en partage le meilleur des dons, la fortune. Si nous ne savons pas la garder toujours, faisons du moins en sorte de toujours la mériter.

Les Transports du Havre en Alsace.

Dans sa séance du 7 juillet, notre Chambre de commerce, à propos d'un rapport présenté au comité consultatif des chemins de fer par M. Gottschalk, a été amenée à s'occuper, encore une fois, de la très importante question du transport des cotons bruts du Havre en Alsace et en Suisse.

Il est certain que, comme le fait ressortir M. Gottschalk, et comme nous l'avons dit bien avant lui, il y a tantôt huit ans, le port d'Anvers fait, au Havre, une concurrence terrible, parce que, jusqu'ici, l'on n'a pu obtenir, de la Compagnie française de l'Est, la moindre concession sur ses tarifs, alors qu'elle semble s'être, en quelque sorte, associée aux chemins belges, pour consentir, d'accord avec eux, et au départ d'Anvers, la parité des prix établis par la voie du Luxembourg et de l'Alsace.

L'on peut donc dire que, ce que la Compagnie de l'Est a refusé de faire pour les transports provenant du Havre et empruntant tout le parcours français, elle l'a fait pour les marchandises, provenant d'Anvers et empruntant en partie le territoire belge; il en paraît résulter que cette Compagnie—française—favorise le port belge au détriment du port français; ou qui est, ou l'avouera, fort désolant.

C'est le point sur lequel M. Gottschalk aurait dû insister dans son rapport au comité consultatif des chemins de fer.

Dans le rapport qu'il a récemment présenté à M. le ministre des Affaires étrangères, M. Amédée Marteau y insiste et fait ressortir combien est grande la différence des taxes au départ du port belge et du port français, vers la Suisse et l'Alsace. Ainsi il indique que d'Anvers à Bâle, les extraits tinctoriaux, cotons, cafés, saindoux, cuirs et peaux, savons et suifs, ne payent que 29 fr. 88 par tonne, tandis que les mêmes marchandises payent du Havre à Bâle, pour: les cotons et les cafés, 47 fr. 30; les salaisons, 37 fr. 95; les cuirs, saindoux, savons, suifs, etc., 34 fr. 05.

Il y a donc, en faveur du port d'Anvers, une différence de: 17 fr. 42 pour les cotons et les cafés; de 8 fr. 07, pour les salaisons; et de 5 fr. 17 pour les cuirs, savons, etc.

Cet écart, au préjudice du Havre, est bien plus sensible, si l'on prend Strasbourg pour point de comparaison, au lieu de Bâle, et il va, sur certaines marchandises, jusqu'à 20 ou 25 fr. par tonne.

Il n'est donc point étonnant que beaucoup de marchandises en destination de l'Est, s'en aillent à Anvers, de préférence au Havre; il n'est donc point étonnant qu'un phénomène bizarre se produise, qui est celui-ci: beaucoup des marchandises, du Havre, à destination d'Alsace et de Suisse, au lieu de traverser la France directement, sont embarquées pour Anvers, d'où, grâce aux tarifs à bas prix qu'elles y rencontrent elles arrivent à Strasbourg et à Bâle à meilleur marché qu'en empruntant les lignes directes par les rails français. C'est désolant, mais j'est ainsi.

Et cela se comprend bien. Nous venons de voir que, pour les cotons et les cafés, l'écart des prix sur Bâle est de 17 fr. 42. Or, est-ce que le fret du Havre à Anvers atteint ce prix? Non; il y a donc bénéfice, même pour Havre, à opérer de la sorte; à plus forte raison pour Strasbourg et les localités de la Basse-Alsace.

Un membre de notre Chambre de commerce a fait observer que si les tarifs élevés sont maintenus sur les parcours français, le tort n'en saurait être imputé à la Compagnie de l'Ouest, qui ne demande pas mieux que d'opérer des réductions sur son parcours, mais bien à la Compagnie de l'Est qui s'y refuse. C'est sur ce point qu'il faut appeler l'attention du gouvernement, et l'occasion est propice pour notre chambre de commerce, puisqu'elle va s'occuper du travail de M. Gottschalk.

Il faut qu'elle insiste pour obtenir, en faveur du Havre, la parité de traitement avec Anvers. L'on dira: "Mais Anvers a le bénéfice de la distance, car il y a 100 kilomètres de plus du Havre à Bâle que d'Anvers à Bâle." Eh bien! cette différence même ne saurait justifier l'écart énorme des prix au détriment du Havre. La taxe de 29 fr. 88 d'Anvers à Bâle, sur 675 kilomètres, représente une base kilométrique de moins de 4 centimes et demi; la taxe de 47 fr. 30 du Havre à Bâle, sur 775 kilomètres, représente une base de 6 centimes, c'est à dire 1 centime 1 dixième de plus par kilomètre. Si l'on taxait, sur le parcours belge-allemand, le prix du Havre à Bâle serait de 35 fr. 12, et, alors, la concurrence d'Anvers ne serait plus aussi redoutable.

Nous appelons la très sérieuse attention de notre Chambre de commerce sur ces chiffres: voilà ce qu'il importe qu'elle fasse valoir; voilà ce qu'il faut qu'elle obtienne, dans l'intérêt du port du Havre et du transit français, que, peu à peu, Anvers nous enlève: la parité du traitement par les parcours français avec les parcours belges-allemands. Si la Compagnie de l'Est ne refuse seule à consentir à ces taxes, il faut que le gouvernement intervienne; et nul doute que s'il le fait sérieusement, il n'obtienne une réforme, qui apparaît comme éminemment désirable.

(*Le Journal du Havre.*)

On s'est beaucoup occupé de la séparation de M. Jules Simon et du *Gaulois*, c'est le cas ou jamais de raconter comment l'éminent philosophe quitta l'enseignement.

C'était le 2 ou 3 décembre 1851, peut-être le 4 au matin, mais à coup sûr ce n'était pas le 5. Réputé à la porte du petit amphithéâtre de la Sorbonne, quelques étudiants attendaient l'ouverture du cours de philosophie de M. Jules Simon. Elève favori de Cousin avec le regretté Jacques de Salaset, M. Jules Simon était un professeur exquis, parlant clairement une belle langue; contefois très peu court par la jeunesse des écoles à cause de ses allures de coq enrhumé. Quinze ou vingt auditeurs, vingt-cinq au plus suivaient son cours qui méritait mieux.

Tout à coup, on vient annoncer que M. Jules Simon a demandé le grand amphithéâtre, qu'il convient et la une brusque tirée sur le volet a déjà envahi les places les plus avantageuses. Une porte s'ouvre, M. Simon monte à sa chaire. Il est abattu, ses cheveux en désordre volent à moitié sa figure. Sa redingote de savant est mal boutonnée.

Les étudiants qu'il paraît, les cris de "Vive la République! vive Jules Simon! écoutent et le professeur fait signe qu'il veut parler.

—Messieurs, fait-il, je sais bien que ces applaudissements ne s'adressent pas à l'homme, mais aux idées qu'il a toujours défendues....

Nouveaux applaudissements! Nouvel émoi du professeur! Magdeleine Brohan avait déjà débuté et fait tomber en pâmoison les habitués du Théâtre Français, lorsque soulevant rapidement sa poitrine dans les moments d'émotion, elle en développait les beautés. M. Jules Simon lui volait son effet. On eût dit que les deux serpents de Laocoon se disputaient à qui sortirait le premier de son gilet.

—Messieurs, je suis professeur de philosophie, mon cours comprend l'étude des écoles d'Alexandrie, je ne puis m'en écarter et je vais la reprendre où je l'ai laissée à la dernière leçon.....

Ici naturellement un froid; déceppoiné, les étudiants vont siffler, lorsqu'une hablété de langage ambue, comme par hasard, le mot *bien* sur les lèvres du professeur.

—Le Bien et le Mal! Ah! messieurs! que l'on appelle tout un peuple dans ses conières et l'on ne fera pas que ce qui est mal soit bien, que ce qui est immoral soit moral, que ce qui est injuste soit juste. (Tonnerre d'applaudissements). Les intes de la vieille Sorbonne s'écoulerlent sur ma tête si des paroles de liberté ne sortaient pas de ma bouche. (L'enthousiasme va croissant.) Vos mères vous allaitant, vous ont appris à tout quitter pour défendre la justice.....

—Nous froes tous, tous! s'écrient les étudiants: aux barricades! aux barricades!

Il est vraisemblable qu'une heure après, rentré chez lui, le professeur prenait placidement son repas du matin en famille.

Un de nos amis, qui se trouvait, la semaine dernière, dans la capitale de la Lombardie, y est arrivé juste au moment où l'on allait inaugurer un de nos compatriotes, un Parisien, M Saint-Cyr Jullien, dont la famille habite à Passy, rue Raynouard, 4 bis. C'est là qu'il est mort, il y a une quinzaine de jours, à peine âgé de quarante-deux ans.

M. Saint-Cyr Jullien, dont le frère est conseil en Angleterre, était un savant. Il avait exploré une très grande partie du monde et avait tout son intérêt d'artiste dans le royaume de Siam.

On sait que, dans l'Inde, la crémation est le dénouement habituel des cérémonies funèbres. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cet usage, souvent observé, eût donné à M. Jullien l'idée de se faire incinérer en Europe.

Notre ami, qui a assisté à toute la cérémonie, a bien voulu prendre pour nous les notes très explicites que voici:

L'appareil crématoire ressemble assez exactement à un four de boulangerie, coupé en deux dans sa largeur et dans sa longueur par une grande plaque de fer, roulant sur deux rails.

Au moment où l'on tirait le corps du cercueil qui le contenait depuis douze jours, on sortait la plaque de fer,—sur laquelle on la plaça.

Celui-ci fut repoussé dans le four; on ferma au-dessus d'elle une petite porte.

La partie inférieure du four est réservée au feu; on le fait avec des fagots de menues branches, qu'on appelle communément des bourrées.

Ce bois, sans cesse renouvelé, brûlé à longues flammes très ardentes.

En deux heures, la crémation est terminée. Seulement il faut quatre heures pour le refroidissement.

Lorsque le docteur Gaetano Pini, chargé de l'opération, retira la plaque, on ne vit plus qu'un monceau de cendre, quelques os calcinés et réduits, des fragments de crâne et.... les dents.

Le tout fut mis dans une urne relativement assez grande, puisqu'elle n'a pas moins de quarante centimètres de haut sur trente centimètres carrées. L'un des côtés est garni d'une glace sans tain. L'opérateur s'arrange de façon à ce qu'il n'y ait absolument que des cendres contre la glace, à travers laquelle il serait pénible de voir des fragments d'os.

En elle-même, la crémation coûte peu: 100 fr. seulement. Il convient d'ajouter à ce prix ce que les pompes funèbres appellent le droit de sortie: 150 fr.

L'urne a été apportée à Passy, à Mme veuve Julian, pour qui il est certainement plus consolant d'avoir ainsi près d'elle les cendres de son mari, que de se dire que le corps de celui qu'elle a aimé se décompose lentement dans toutes les horreurs du caveau....

[*Figaro.*]

Décédée, hier matin, à 4 heures, Dame Vve JULIEN MICHEL, née SIDONIE LABRANCHE. Les amis et connaissances des familles Labranche, Oxnard et Michel sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 6 rue Ste. Anne, Bâtisse Pontalba.

Décédé, le 9 août 1882 à l'âge de 77 ans, M. le Dr FRANCISCO HAVA, un des plus distingués et des plus anciens médecins, ayant exercé à Guines, Ile de Cuba pendant cinquante-quatre ans de sa vie, père de MM. les Docteurs G. A. et J. G. Hava, et grand-père de MM. Adrian Manuel et Francis Hava de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1882.

Dix-septième Anniversaire

—DE—

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES

COMMIS.

Soirée dansante, Concert et Grand Feu d'Artifice complimentaires

—AU—

FORT ESPAGNOL,

LE 9 SEPTEMBRE 1882.

Les invitations de dames et messieurs peuvent être obtenues de l'un quelconque des membres ou de l'Association même en s'adressant par la poste boîte 1756.

20 août—20 27—Sept 3 au 9.

INSTITUTION CURTO.

LA RÉOUVERTURE des classes aura lieu le Lundi 4 Septembre.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont suivis par des professeurs expérimentés.

Une classe de sciences et de chant sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et à ouvrage, s'agrément tels que fleurs en laine, en jouer, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut.

20 août—1m

LE FONDS!

LINONS imprimés 8½c la yarde
INDIENNES PERCALE 5c la yarde
MOUSSELINES-de-laine imprimées 8c la yarde
MOUSSELINES ORGANDIES 10c la yarde
ITHAMS véritables 7½c la yarde
SERVIETTES DAMAS doubles 20c pièce
PAS Open Work pour enfants 25c la paire
CORSETS à 3 agrafes 50c la pièce
COUVERTURES DE LIT (Bed Spreads) grandes et fines $1 pièce
Grands RIDEAUX DENTELLE $1 20 pièce

Pour le prochain Automne:

Zéphyrs, Ginghams Percales, Satinets, Indiennes, Draps de religieuse, Foulards, Soieries à carreaux, Beurres, etc., de choix et à bon marché.

SPECIAL:

Les dames désirant acheter de jolies SOIERIES NOIRES pour la saison prochaine, peuvent économiser une piastre par yarde en achetant

CETTE SEMAINE

Aux Nos.

594 & 596 Rue Magazine 594 & 596

le quatrième et cinquième magasin, plus haut que la rue St-André.

E. H. ADAMS.

22 août—

ENCAN

POUR LES DAMES.

—UNE—

Magnifique Occasion

Grande vente sans réserve, chez Leinad, 185 rue du Canal, par Albert Paul, encanteur, comprenant un assortiment vaste et élégant d'articles de modes, dentelles, rubans, tissus, soieries, satins, peluches, broderies, plumes d'autruche et tips de toutes les nuances, Corsets, jonitorie, boîtons, dentelles espagnoles, fichus, dentelle 3½, dentelle espagnole, fichus de nuit, genre choisi.

500 Chapeaux garnis.
700 Chapeaux de paille pour école, garnis et non garnis.
5000 yardes de dentelles, le tout du dernier ton.

La vente commencera le MERCREDI, 23 août, à 10:30 du matin, et continuera tous les jours jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé.

ALBERT PAUL, Encanteur.

Il y aura des siéges réservés pour les dames.

20 août—

A louer.

LE MAGASIN No 48 DE LA RUE ROYALE, entre Douane et Bienville, actuellement occupé par M. Marisoul.

S'adresser à JAMES S. ZACHARIE, Courtier et agent de propriétaire foncier. 20 août—1 f. No 105 de la rue Commune.

A louer

UN grand morceau de terre carré élevé et bien entouré de barrières, sur lequel est cous fruits une maison ayant trois chambres, cabinet, cuisine, citerne, puits, etc., situé rue Dumaine, à cinq lieues au-delà de la rue Broadway. Les charretières passent devant la propriété qui a été pendant une bre d'années cultivée comme jardin. A louer également, plusieurs maisons de résidence bien situées.

S'adresser à M. ELLIOTT, 77 rue de la Douane, près Chartres.

22 août—

Bureau du Surintendant en chef des Ecoles Publiques Nlle-Orléans, 17 août 1882.—Un examen compétitif, tel que la loi le requiert, sera tenu le LUNDI, 4 septembre, à 9 heures du matin, à l'école Franklin, rue St Charles, entre Julie et Ulrich et devront y prendre part tous ceux qui postulent des places aux écoles publiques de la ville, de même que les professeurs qui désirent échanger leurs certificats de la classe préparatoire pour des certificats de la classe de grammaire.

Les applications écrites doivent être adressées à ce bureau, avant le samedi, 2 septembre.

Pour le comité des professeurs.

WM O. HODGES, Surintendant.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

Vins